Image not found or type unknown

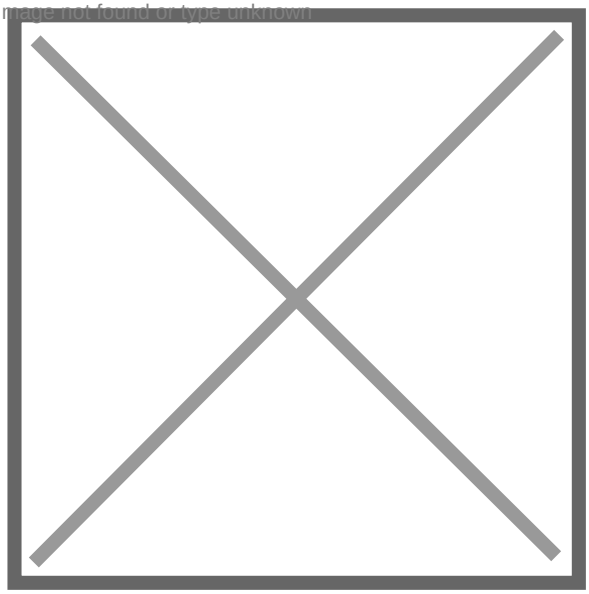

Agression suivi d'un accident de voiture

Par **gaara59**, le **15/01/2008** à **19:22**

Bonjour à tous, mon problème est assez complexe, et donc je vais essayer d'etre le plus précis possible.

Le 31/12/07 donc soir du nouvel an, je suis partis avec des amis dans une soirée organisée dans une salle des fêtes d'un village (solzoirs (nord,59)) Tout ce passa trés bien, jusqu'au moment où je me suis réveillé à l'hospital, aux urgences avec un oedem cérébral, une côte cassée côté droit la 5ième devant et derrière, ainsi que 2côtes déplacés (3ième et 4ième) perforant mon poumon (d'où oedem pulmonaire avec de l'air qui se balladait dans le corps) fracture du cotile (au niveau de la hanche) déchirure des nerfs du bassin, main gauche ayant plusieurs fracture... Bref comme vous pouvez le constater pas mal de dégats! Les urgentistes ont dis à mes parents que j'avais pris le volant avec 2g40 dans l sang!!! ce qui à mon réveil était absurde puisqu'il avait été prévu que je dorme ainsi que mes amis sur place, j'avais tout prévu pour ça! dans les jours qui suivirent, j'ai contacté mes amis, qui m'ont expliqué que j'avais été tabassé par 5personnes à cette soirée, que suite a ça j'ai été fort destabilisé et que je voulais partir a tout prix! ils ont tous constaté que j'avais une plaie au front avant de partir (la même qu'a l'hospital donc non causé par l'accident puisque j'avais des airbags), mais ils m'ont laissé partir. 3km plus loin, je suis rentré dans un mur (resté intact aucun dommage a un tier) sans doute que jai perdu connaissance je sais pas. A l'hospital il a été déterminé aprés plusieurs scanner que le cotile et le bassin ainsi que les côtes ont été dues à l'agression, si je n'étais pas parti mon oedem cerebral m'aurait tué (mon accident a permis ma prise en charge "rapide") arrivé aux urgences les policiers m'ont mi debout pour me faire uriner (l'urgentiste etait furieux) deux de mes agresseurs ont été reconnus (cas sociaux avec éducateurs)
Mon problème c qu'a l'heure actuelle je vais être jugé pour l'alcolémie au volant, alors que je ne voulais sans doute que m'éloigner de mes agresseurs (le problème est que je ne me souviens ni de l'agression ni de l'accident. c'est tres frustrant!) tout ce que j'ai c'est des témoignages. Etant donné que mon aggression a causé mon accident (sinon je serais resté

sur place dormir, jamais je n'aurais pris le volant) et que par chance aucun dommage a été causé par un tier, pourrais je bénéficier d'un non lieu ou autre? si oui comment faire? A ce jours je n'avais encor jamais comis d'infraction routière. Merci

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **16/01/2008** à **10:36**

Bonjour,

Les circonstances dans lesquelles vous avez pris le volant permettent sans doute d'expliquer l'infraction.

Toutefois, ette explication risque de ne pas suffire pour une relaxe, à moins de plaider l'état de nécessité.

Mais cette notion est appréciée restrictivement par les tribunaux.

Préparez bien votre dossier avec des attestations de témoins pour ce qui est des violences subies.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés